



snalc

de l'école au supérieur

► **Communiqué de presse**

info@snalc.fr - www.snalc.fr - @SNALC_national

VACCINATION : UN PREMIER PAS TRÈS LOIN D'ÊTRE SUFFISANT

Le **SNALC** a pris connaissance de l'annonce faite par le Premier ministre sur la vaccination de certains personnels (professeurs, AESH, ATSEM) de 55 ans et plus. Des créneaux spécifiques leur seront réservés à partir de ce week-end, pour une durée d'au moins deux semaines.

Pour le **SNALC**, c'est un début, mais cela ne répond pas à la demande que nous portons, qui est une priorité vaccinale permettant la réouverture le 26 avril et le 3 mai dans de bonnes conditions, c'est-à-dire en ayant entre autres proposé une première injection à tous les personnels volontaires au contact du public.

Le **SNALC** demande au ministère de l'Éducation nationale d'organiser une réunion d'urgence des organisations représentatives. Il demande que les créneaux annoncés soient pérennes, et qu'ils permettent de proposer dès que possible la vaccination aux personnels âgés de moins de 55 ans, qui constituent la très grande majorité de nos collègues, en faisant une exception au calendrier vaccinal général.

Le **SNALC** invite tous les personnels à continuer de signer la pétition portée par une large intersyndicale ainsi que par la première fédération de parents d'élèves :

www.snalc.fr/national/article/6600/

Paris, le 15 avril 2021

Contact : Jean-Rémi GIRARD, président du SNALC, girardsnalc@yahoo.fr

SNALC. De l'école au supérieur